Département de SEINE-ET-MARNE

_0_0_0_

Canton de PONTAULT-COMBAULT

_0_0_0_

Commune de ROISSY-EN-BRIE

SPORT BD/RB/SM

DOMAINECommande Publique

REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE - ÉGALITE - FRATERNITE

DÉCISION DU MAIRE n°26/2024

Prise en application de l'Article L.2122-22 du Code
Général des Collectivités Territoriales

OBJET: Deux contrats d'Assistance pour les tableaux d'affichage des gymnases Georges Chanu et Charles le Chauve.

Le Maire de Roissy-en-Brie,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122.22 et L.2122-23 ;

VU le code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 3°;

VU la délibération n°16/2020 en date du 2 juin 2020 aux termes de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales :

CONSIDERANT que la commune souhaite entretenir dans un état de bon fonctionnement ses tableaux d'affichage sportifs de marque BODET dans les gymnases Georges Chanu et Charles le Chauve,

DECIDE:

<u>Article 1</u>: de souscrire deux contrats d'assistance auprès de la société BODET TIME & SPORT sise 1, rue du Générale de Gaulle CS 40002 – 49340 TREMENTINES

<u>Article 2</u>: chacun des contrats est conclu pour un montant annuel de 320.00 € HT soit 384.00 € TTC par contrat.

Article 3: Les deux contrats sont conclus pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

<u>Article 4</u>: précise que la dépense est prévue au budget communal.

<u>Article 5</u>: la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de son affichage. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance. Un extrait sera affiché en Mairie.

Expédition en sera faite à la Monsieur le Sous-préfet de Torcy.

Fait à Roissy-en-Brie, le 09 Février 2024

François BOUCHART

Maire de Roissy-en-Brie

Premier Vice-président de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne